

Le projet d'ordre du jour de la réunion est adopté avec le nouveau point 3 «Projet: modernisation de l'organisation du travail». L'ancien point 3 sera traité lors de la prochaine réunion. Les interprètes indiquent qu'ils ne seront pas disponibles entre 12 h 45 et 15 h 15. Par conséquent, le point 4 de l'ordre du jour est abordé en début de réunion.

1. Campagne « Débute en sécurité ! » de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Tim Tregenza (OSHA) présente des informations sur le travail de l'agence en général, sur la campagne «Débute en sécurité!», sur la campagne « Allégez la charge » et sur son travail relatif aux travailleurs (annexe 1).

UNI-Europa se réjouit de cet exposé qui a mis en évidence de nombreux thèmes abordés par le comité du dialogue social sectoriel (CDSS). UNI-Europa est prêt à soutenir les objectifs de l'agence et espère également tirer parti de ses activités. La question du statut du travailleur doit être examinée selon une perspective plus large.

La FENI salue également cette présentation et est d'accord avec les principaux points d'information. Elle est également disposée à soutenir les activités de l'agence et invite l'OSHA à consulter les partenaires sociaux et à distribuer le guide des offres les plus avantageuses par secteur et le guide de formation.

Suivi: la FENI enverra l'édition 2006 de l'étude statistique à l'OSHA (données de 2003).

2. Déclaration conjointe sur le nettoyage en journée

a) Dirk Hadrich informe le groupe de travail que les données statistiques suivantes ont été identifiées par le contractant de l'Office pour les infrastructures et la logistique à Bruxelles (OIB):

nombre de salariés: 562;
travailleurs à temps plein: 34 %;
ratio: 58 % d'hommes, 42 % de femmes.

La FENI estime que le pourcentage de travailleurs à temps plein est assez élevé.

UNI-Europa déclare qu'elle n'est pas convaincue que les conditions de travail du personnel de nettoyage des bâtiments de la Commission soient bonnes et satisfaisantes. La Commission devrait se préoccuper davantage de la dimension sociale et moins des prix lorsqu'elle sélectionne les contractants pour le nettoyage. Dans ce contexte, UNI-Europa a écrit une lettre au président de la Commission afin d'attirer son attention sur le nettoyage en journée et sur une sélection des contractants qui soit réellement la plus avantageuse.

Le membre belge de la FENI signale aux participants que son association a envoyé une lettre à l'OIB au début du mois de janvier 2007 accompagnée d'une copie de la convention collective en vigueur actuellement dans le secteur du nettoyage en Belgique et d'autres informations sociales sur le travail. Enfin, l'OIB a été invité à examiner de près les offres qui pourraient n'être basées que sur le critère du prix le moins élevé.

Suivi: réunion d'UNI-Europa avec les services de la Commission afin d'examiner la procédure de sélection. La FENI sera également invitée à y prendre part.

b) Des informations sont communiquées au sujet de la récente déclaration conjointe des partenaires sociaux européens relative au nettoyage en journée.

Les partenaires sociaux décident de soumettre cette déclaration au sommet social en guise de contribution au débat sur la flexicurité.

Suivi: les partenaires sociaux enverront la déclaration au sommet social en guise de contribution au débat sur la flexicurité.

c) La FENI demande aux services de la Commission de préparer un exposé général sur la flexicurité pour la prochaine réunion du groupe de travail du CDSS le 25 juin 2007, comme cela s'est fait dans de nombreux autres CDSS.

Dirk Hadrich affirme qu'il proposera cette idée à ses collègues de la Commission. Quant à savoir si celle-ci préparera un exposé, cela dépendra de l'évolution de la situation et ne pourra être confirmé qu'en mai.

La FENI et UNI-Europa sont d'accord avec l'idée d'un exposé de la Commission sur la flexicurité. Ce serait un bon moyen d'informer les partenaires sociaux de l'état de la réflexion au sein de la Commission.

Suivi: la Commission envisagera d'effectuer un exposé sur la flexicurité lors de la prochaine réunion, le 25 juin.

d) Le membre britannique de la FENI présente un exposé sur l'expérience du nettoyage en journée dans la région de Londres (annexe 2). Il explique que 70% du travail y est géré par 10 contractants et qu'un pourcentage élevé de la main-d'œuvre ne change pas souvent de travail. Cette évolution vers une plus grande proportion du travail en journée et vers une mentalité moins axée sur les prix a permis des gains de productivité. La formation, les investissements dans le personnel et des perspectives de carrière attrayantes pour les jeunes revêtent une importance considérable.

UNI-Europa souligne que la région de Londres connaît des conflits sociaux importants et que les syndicats ne sont pas suffisamment reconnus.

La FENI explique que la participation des syndicats sera accrue et que la situation s'améliorera à l'avenir. La «pathway card» (carte «parcours») sera très utile pour permettre aux autres contractants de juger des compétences d'un salarié.

3. État d'avancement des traductions du guide sur l'ergonomie par les membres et discussion sur le projet de document final

Les versions suivantes sont prêtes: EN, FR, DE, DA. La mise en page de la version danoise doit être harmonisée avec celle des trois autres versions linguistiques.

Suivi: la FENI fera circuler les photos afin de finaliser le guide.

4. Élaboration d'un guide des meilleures pratiques tirées des expériences locales et nationales du secteur

Les meilleures pratiques ont été recensées et recueillies en France, en Belgique et en Italie. Des initiatives tchèque et danoise sont annoncées et seront présentées lors de la

prochaine réunion. Les partenaires sociaux invitent tous les membres à soumettre leurs initiatives.

Suivi: les partenaires sociaux écriront à leurs membres pour leur demander à titre informel s'ils ont connaissance d'autres initiatives. Les membres danois et tchèque prépareront un exposé pour la prochaine réunion.

5. Projet «Modernisation de l'organisation du travail»

UNI-Europa signale un projet soumis à la DG EMPL pour financement, dont l'objectif est d'obtenir une vue d'ensemble de la législation et des conventions collectives en vigueur dans les secteurs de l'industrie du nettoyage et de la sécurité privée. Chacun de ces secteurs devrait faire l'objet d'une documentation et d'études de cas séparées. Le CDSS informera le consultant de manière continue. Le projet devrait se dérouler sur 12 mois.

Dirk Hadrich annonce aux partenaires sociaux que la réponse à cette demande de financement devrait être reçue en mai 2007.

6. Divers

Des informations sont communiquées au sujet de l'initiative britannique «Concours de compétences européen», qui devrait être mise en place en 2008 dans le secteur du nettoyage et qui pourra être élargie à un concours de compétences mondial.

La Commission enverra bientôt un modèle de «règlement intérieur» aux secrétariats afin de finaliser cette initiative, de se mettre d'accord sur le projet et de l'adopter dans le cadre du CDSS pour le secteur du nettoyage.

La FENI effectuera le suivi du travail effectué par UNI-Europa sur la liste de documents conjoints que le CDSS adoptera.

PROCHAINES RÉUNIONS

25 juin 2007 (GT)

15 octobre 2007 (PL)

Les annexes peuvent être téléchargées depuis les archives du CDSS pour le secteur du nettoyage:

http://ec.europa.eu/employment_social/social_dialogue/sectorial12_fr.htm.